

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 25/08/2026 - 15282 - 2020 B 01233 - 888 182 870 - 5M Concept



Fertilisateurs d'Entreprises

Audit - Expertise Comptable - Conseil

Nantes

29 bd Albert Einstein
CS 92351
44323 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 40 35 35
e-mail : excoavec@exco.fr

Vallet

14 rue de la Sèvre - ZAC du Brochet
44330 Vallet
Tél. 02 85 52 11 01
e-mail : excoavec.vallet@exco.fr

Vertou

8 place Beau Verger
44120 Vertou
Tél. 02 51 71 23 42
e-mail : excoavec.vertou@exco.fr

Saint-Nazaire

39 route de Fondeline
44600 St Nazaire
Tél. 02 40 60 35 41
e-mail : excoavec.saint-nazaire.fr

Clisson

20 Cours des Marches de Bretagne
44190 Clisson
Tél. 02 51 79 01 36
e-mail : excoavec.clisson@exco.fr

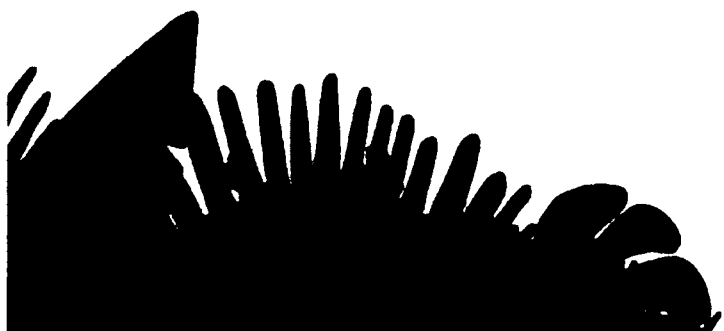
SAS 5M CONCEPT

3 Rue Robert schuman

85170 DOMPIERRE SUR YON

Etats financiers au 31/12/2025

Cette conforme
à l'original
85 RUE ROBERT SCHUMAN
DOMPIERRE SUR YON
85170
en présence de
Peggy
Présidente
87000012



Etats de gestion

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan actifEtat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 066	136	930	
Autres immobilisations corporelles	1 657	260	1 397	9 364
Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations				
Titres imm. de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	70		70	70
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
ACTIF IMMOBILISE	4 093	396	3 697	10 734
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	1 214		1 214	1 120
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	2 568		2 568	60 386
Autres créances	13 992		13 992	50 633
Charges constatées d'avance	5 809		5 809	2 236
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (3)				
Instruments financiers et jetons détenus				
Disponibilités	22 405		22 405	175 423
ACTIF CIRCULANT	45 988		45 988	289 798
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	50 081	396	49 685	300 532
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(2) dont créances à plus d'un an				
(3) dont actions propres				

Bilan passifEtat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capital social ou individuel (dont versé 1 000)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
RESERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	159 700	
Report à nouveau	1	17 646
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(147 107)	142 056
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	13 695	160 801
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES, CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	15 657	21 017
Emprunts et dettes financières divers (2)	12 419	12 656
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 678	16 832
Dettes fiscales et sociales	1 237	78 043
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		11 183
Produits constatés d'avance		
DETTES	35 990	139 730
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	49 685	300 532
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(147 106,67)	142 055,62
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	26 004	111 418
(2) Dont emprunts participatifs		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septes A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS 5M CONCEPT										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 066	444		446	1 066												
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	12 442	462	1 657	464	12 442	466	1 657												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	1 370	482	2 040	484	2 040	486	1 370												
TOTAL		490	13 812	492	4 763	494	14 482	496	4 093												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	136	534		536	136												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	3 078	552	3 151	554	5 970	556	260												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	3 078	572	3 288	574	5 970	576	396												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	14 482	5 970	8 512	9 473	961																
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	14 482	580	5 970	582	8 512	584	9 473	586	961	581	587	589								
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583	594	595												
TOTAL					596	961	585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,	long terme 0%
DEPOT GARANTIE BAIL COMM	1 500		1 500	1 500				
AMI One Electrique	7 990	1 518	6 472	7 433	961			
Vélo	4 452	4 452						
CAUTION EUROP CAR	540		540	540				
Totalisation	14 482	5 970	8 512	9 473	961			

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 5MCONCEPT**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	1 335	654	1 335	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	1 335	684	1 335	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
		982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS		
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692
Revenu brut social (si le montant est positif)		693

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5M CONCEPT		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)			117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 88818287000012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 5M CONCEPT

ADRESSE (voie) 3 Rue Robert schuman

CODE POSTAL 85170

VILLE

DOMPIERRE SUR YON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50
TOTALISATION	905	2	TOTALISATION	906	50

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille BRETAUDEAU Prénom(s) Peggy
Nom d'usage BRETAUDEAU % de détention 48,00 Nb de parts ou actions 24
Naissance : Date 19071973 N° département 85 Commune SAINT GEORGES DE POIN Pays FRANCE
Adresse : N° 21 Voie rue du Grison
Code postal 85150 Commune ST GEORGES DE POINTINDO Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille CHASTENET Prénom(s) DAVID
Nom d'usage % de détention 52,00 Nb de parts ou actions 26
Naissance : Date 18081971 N° département 85 Commune SAINT GEORGES DE POIN Pays FRANCE
Adresse : N° 21 Voie rue du Grison
Code postal 85150 Commune ST GEORGES DE POINTINDO Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

88818287000012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 5M CONCEPT

ADRESSE (voie)

3 Rue Robert schuman

CODE POSTAL

85170

VILLE

DOMPIERRE SUR YON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**PROCES-VERBAL DES
DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 juin 2026**

Le 27 juin 2026, à 14 heures,

Les associés de la Société par Actions Simplifiée dénommée 5M CONCEPT, au capital de 1 000,00 €, divisé en 50 actions de 20 € chacune, se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle d'approbation des comptes, par consultation écrite, sur convocation de la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- | | |
|--|------------|
| - Madame Peggy BRETAEU
Associée titulaire de vingt-quatre actions, ci | 24 actions |
| - Monsieur David CHASTENET
Associé titulaire de vingt-six actions, ci | 26 actions |

Total égal au nombre d'actions composant le capital social **50 actions**

L'Assemblée est présidée par Madame Peggy BRETAEU, Présidente. Monsieur David CHASTENET a été désigné comme secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par la Présidente, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 50 actions sur les 50 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- le rapport de gestion relatif à l'exercice 2025,

La Présidente déclare que tous les documents et renseignements prévues par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

PB De

original
Haut

La Présidente rappelle que l'Assemblée est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes ;
- affectation des résultats et distribution des dividendes ;
- questions diverses.
- pouvoir en vue des formalités

La présidente donne lecture du rapport de la présidence. Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidente, du bilan et des comptes de la société de l'exercice clos le 31/12/2025, l'assemblée générale donne son approbation pour ces comptes. En outre, elle donne quitus à la présidente pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le résultat net comptable négatif pour un montant de 147 107 euros est affecté comme suit :

- Résultat de l'exercice : - 147 107 euros
- Ce résultat vient en déduction du montant de 159 700 euros du compte « Autres réserves » ;

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Troisième résolution

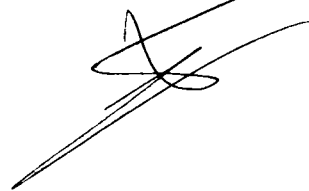
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture, par les associés présents ou représentés.



original
